

Besançon

« Une prise de conscience de l'importance de la santé mentale »

Professeure de droit privé et sciences criminelles à l'université Marie-et-Louis-Pasteur, Béatrice Lapérou-Schneider donne ce jeudi 5 mars une conférence gratuite et grand public à Besançon sur « Le délit de harcèlement moral, quelle évolution avec l'affaire France Télécom ? ».

Béatrice Lapérou-Schneider, pourquoi avoir choisi de mettre l'accent sur cette question du délit de harcèlement moral, en vous appuyant sur l'affaire France Télécom ?

« Tout simplement parce que c'est une de mes thématiques de recherches. J'ai travaillé sur le harcèlement moral avant même la loi de janvier 2002 qui a introduit ce délit dans le droit pénal français. Je m'y étais intéressé car plusieurs décisions avaient été rendues au préalable par la Cour de cassation qui essayait de se saisir de ce phénomène, principalement psychologique, ce qui fait toute la difficulté de la chose car c'est une notion assez subjective. Mon in-



Spécialiste en droit pénal et directrice du master Droit pénal et Sciences criminelles, Béatrice Lapérou-Schneider a notamment publié *Droit pénal du travail* (éditions Gualino, 272 pages, 23,50 €). Photo Ludovic Laude

térêt était né de la lecture de l'ouvrage *Le Harcèlement moral. La violence perverse au quotidien*, de la psychiatre et psychanalyste Marie-France Hirigoyen, paru en 1998. Je m'étais dit à l'époque que le droit devrait se saisir de cette question. Et j'ai ensuite suivi les grandes évolutions de la législation et de la jurisprudence, parmi lesquelles celle de France Télécom dont la Cour de cassation a confirmé la condamnation en janvier 2025. »

Comment allez-vous articuler votre propos ?

« Je vais d'abord présenter la naissance de la notion de harcèlement moral, en rappelant l'intérêt et la difficulté de légiférer en la matière, et je présenterai son évolution en montrant que c'est un phénomène qui concerne différents domaines : le travail, mais aussi la cellule privée, l'école et la rue. J'aborderai ensuite les éléments constitutifs de ce délit et parlerai enfin de la dernière évolution en la

matière avec l'affaire France Télécom. »

Ce phénomène procède-t-il selon vous d'une évolution de la société, de la sensibilité des personnes, ou des deux ?

« À mon avis, les deux sont liés. Nous sommes dans une société beaucoup plus sensible où le bien-être et la santé mentale, dont on ne parlait pas il y a encore vingt ans, sont devenus des valeurs essentielles qu'il convient de protéger. L'être humain n'est plus seulement un corps mais aussi une sensibilité. Le délit de harcèlement moral est la traduction en droit pénal d'une prise de conscience de cet aspect important qu'est la santé mentale. »

« Cette décision va avoir un rôle préventif »

Quant au caractère emblématique de l'affaire France Télécom ?

« Dans cette affaire, qui a donné lieu à plusieurs dizaines de suicides, la question a été de savoir si des personnes qui ne connaissaient pas les victimes pouvaient être déclarées pénalement responsables du fait

d'une politique de harcèlement moral qui avait été mise en place au sein de la société France Télécom. Une nouvelle étape a ainsi été franchie sur la notion de harcèlement moral puisque ce ne sont plus seulement les personnes qui ont harcelé directement les victimes mais aussi d'autres personnes qui hiérarchiquement ont insufflé une politique de harcèlement, qui ont pu être déclarées pénalement responsables. Je pense que cette décision va avoir un rôle préventif concernant les comportements abusifs dans le cadre du travail (et même du télétravail). C'est une étape décisive qui a donné une dimension nouvelle au délit de harcèlement moral. Cela permet aussi de mieux cibler le harcèlement moral managérial et institutionnel. Reste que, si nous sommes sur une approche assez large, tout ne relève pas pour autant du harcèlement moral, et je présenterai également des contre-exemples. »

● Pierre Laurent

Conférence gratuite et grand public ce jeudi 5 mars à 20 h, à la Maison des sciences humaines et environnementales, au 1 rue Charles-Nodier à Besançon.

MAIS AU FINAL,
ON S'EST DIT QUE ÇA
ALLAIT VOUS SAOULER.
81 SAVEURS DE L'ANNÉE,
TOUTES AU MÊME ENDROIT.



LA MEILLEURE QUALITÉ À PRIX DISCOUNT.